

Lancement d'un Hub français pour le logement social, intermédiaire et durable

Une coopération stratégique entre l'État, la Caisse des Dépôts, l'Union sociale pour l'Habitat (USH), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), soutenue par la Commission européenne, pour accélérer la production dans les secteurs du logement social et de l'hébergement, ainsi que du logement intermédiaire

Bordeaux, le 23 septembre 2026 – À l'occasion du Congrès HLM, le **ministère de la Ville et du Logement (l'État)**, la **Caisse des Dépôts (CDC)**, **l'Union sociale pour l'Habitat (USH)**, la **Banque européenne d'investissement (BEI)** et la **Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)** ont signé ce jour une **déclaration d'intention** pour la mise en place d'un **Hub français dédié au logement social, intermédiaire et durable (Hub)**.

Cette initiative, **soutenue par la Commission européenne**, s'inscrit dans le cadre du **Plan européen pour le logement abordable présenté en décembre 2025** et marque une étape majeure dans la lutte contre la crise du logement marquée par une hausse des prix et des loyers, un ralentissement de la production neuve et des difficultés croissantes d'accès au logement pour de nombreux ménages.

Un Hub national pour fédérer les expertises et mobiliser les ressources et les financements européens

Le Hub, fruit de la coopération entre les cinq signataires, se positionne comme plateforme inédite de coopération et aura pour mission de :

- **Mettre en valeur et faciliter l'accès aux ressources et financements européens** (prêts, garanties, crédits d'ingénierie) susceptibles d'être mobilisés en faveur de projets de logement social et d'hébergement, qui constituent la priorité du Hub, ou de logement intermédiaire ;
- **Faciliter l'appui technique aux porteurs de projets ;**
- **Partager, sur une base indicative, les volumes prévisionnels et les besoins d'investissements** en logements sociaux et intermédiaires et en hébergement ;
- **Partager les expertises des parties prenantes du Hub et échanger afin d'identifier les freins** aux projets de logement social et intermédiaire et d'hébergement.

Une coopération ancrée dans l'expérience de l'Alliance européenne pour un logement social, durable et inclusif en France de 2020

Cette démarche s'appuie sur l'expérience réussie de « **l'Alliance européenne pour un logement social, durable et inclusif en France** », lancée en 2020 par l'USH, la CDC, la BEI et la CEB, qui a déjà permis de mobiliser des ressources européennes au bénéfice du

logement social et de l'habitat spécifique français, au travers de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts).

Un engagement fort pour une action concrète : les trois piliers de coopération du Hub français

1. Mise en valeur et facilitation de l'accès aux financements européens en faveur du logement social et intermédiaire ainsi que des dispositifs de lutte contre le sans-abrisme

Le Hub se concentrera sur la valorisation et la facilitation de l'accès aux ressources et financements européens en priorité pour les porteurs de projets de logement social et d'hébergement et, en outre, pour les porteurs de projets de logement intermédiaire. Cette démarche s'appuiera sur l'expérience réussie de l'Alliance européenne de 2020. Cette Alliance affirme notamment le rôle pivot de la CDC via la Banque des Territoires dans la mobilisation des ressources européennes de la BEI et de la CEB au bénéfice de l'investissement dans le logement social en France.

Les parties prenantes du Hub travailleront à rendre plus visibles et accessibles les outils financiers européens auprès des porteurs de projets et des acteurs locaux. Des accords bilatéraux pourront être établis entre la CDC et les institutions financières européennes, tout en respectant les procédures internes de chaque partenaire.

2. Appui technique aux porteurs de projets

Le Hub constituera une plateforme de coopération et d'échange pour faciliter l'appui technique aux porteurs de projets. Les parties coopéreront pour améliorer l'accès aux ressources nationales et européennes destinées au financement de l'ingénierie de projets, ainsi que pour promouvoir des méthodes innovantes de construction et de rénovation.

Cette coopération permettra également de capitaliser sur les bonnes pratiques en matière de montage, de financement et de conduite de projets. Les enseignements tirés de ces échanges pourront être diffusés au bénéfice des acteurs publics et des porteurs de projets.

3. Partage d'expertise et identification des leviers d'action

Le troisième pilier du Hub consistera en un partage d'expertise entre les parties pour évaluer les besoins d'investissement dans le logement social, l'hébergement et le logement intermédiaire. Cette évaluation tiendra compte des priorités nationales, européennes et de celles du Conseil de l'Europe.

Le Hub permettra également de valoriser les initiatives existantes, comme les études d'analyse économique ou les observatoires des coûts, tout en identifiant des leviers financiers et opérationnels pour promouvoir des méthodes innovantes de construction et de rénovation adaptées aux besoins du secteur.

Enfin, les parties échangeront sur les freins identifiés dans la réalisation des projets de logement, de manière à alimenter l'Etat avec des propositions d'évolutions législatives ou réglementaires.

Dan Jørgensen, Commissaire européen à l'énergie et au logement, explique :

« Quelques mois après la parution du premier plan européen pour un logement abordable, je me réjouis que la France ait répondu à notre appel et lance ainsi le premier Hub national dédié au logement social, abordable et durable. Cette plateforme réunit les grands acteurs français et européens du logement et ancre nos efforts européens de mobilisation des investissements dans leur réalité locale. Une initiative dont j'encourage vivement les autres pays à s'inspirer. »

Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, souligne :

« Face à la crise du logement qui touche toute l'Europe, nous devons construire plus, plus vite et plus efficacement. La France soutient pleinement le Plan européen pour le logement abordable présenté par la Commission européenne, et c'est dans cet esprit que nous lançons le Hub français pour le logement social, intermédiaire et durable. Il devra contribuer à la dynamique que nous souhaitons initier en faveur de la production de logements dans le cadre du plan « Relance logement », et au soutien de la rénovation énergétique du parc de logement social et des centres d'hébergement. »

Olivier Sichel, directeur général de la CDC, rappelle :

« Il y a 5 ans, nous lançons, avec la BEI, la CEB et l'USH une Alliance européenne pour un logement social, inclusif et durable en France. Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape en nous appuyant sur cette dynamique fructueuse de coopération et en y intégrant l'Etat : alors que l'enjeu du logement social et intermédiaire et celui de l'hébergement sont plus que jamais une priorité pour le Groupe Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires, la France et l'Europe, nous amplifions aujourd'hui notre coopération en lançant ce Hub et en l'inscrivant dans le Plan européen de la Commission pour un logement abordable. »

Emmanuelle Cosse, Présidente de l'USH, déclare :

« Face à l'ampleur de la crise du logement, nous devons mobiliser tous les leviers disponibles pour produire davantage de logements sociaux et répondre aux besoins des ménages. La création de ce Hub français constitue une avancée. En réunissant l'État, la Caisse des Dépôts, la BEI, la CEB et l'USH, il permettra de mieux orienter et mobiliser les financements européens. Pour le Mouvement Hlm, c'est un signal fort : celui d'une mobilisation collective pour faciliter l'émergence des projets, renforcer la capacité d'investissement des organismes Hlm et accompagner les territoires dans la production de logements. »

Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, déclare :

« Pour relever le défi du manque de logements abordables, nous devons changer d'échelle. En réunissant les expertises nationales et européennes, et en facilitant l'accès aux financements européens et au conseil technique, ce nouveau hub permettra d'accélérer les investissements en faveur de projets de logements abordables et durables. La BEI s'y engage aux côtés de la Commission européenne et dans le cadre de son plan d'action pour le logement. Au cours des cinq dernières années, la France a été le premier bénéficiaire des financements de la Banque européenne d'investissement en Europe dans le secteur du logement, avec 3,4 milliards d'euros. Nous restons pleinement mobilisés aux côtés de nos partenaires pour offrir davantage de logements abordables, durables et de qualité partout en France. »

Johannes Boehmer, Vice-Gouverneur de la CEB, explique :

« Le logement est au cœur de la mission de la CEB depuis sa création. Ce Hub permettra de mieux relier les besoins des territoires français aux financements et à l'expertise disponibles aux niveaux national et européen. Forts de près d'un milliard d'euros de financements approuvés en France depuis 2015 aux côtés du Groupe Caisse des Dépôts pour le logement social et abordable, nous sommes fiers de contribuer à cette initiative de coopération stratégique qui aidera les acteurs du secteur à développer davantage de solutions durables et accessibles pour les personnes qui en ont le plus besoin. »

À propos des partenaires du Hub : des acteurs clés du logement en France et en Europe

Ministère de la Ville et du Logement : Le ministère de la ville et du logement prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville.

<https://www.info.gouv.fr/ministere/ministere-de-la-ville-et-du-logement>

Caisse des Dépôts (CDC) : La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

[in](#) [f](#) [@](#) [▶](#)

L'Union sociale pour l'habitat (USH) représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 548 opérateurs Hlm (fin 2025) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2025, les organismes Hlm ont mis en chantier 94 400 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,9 millions de logements locatifs et 0,39 million de logements-foyers et logent environ 10,4 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2025, 7 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 85 000 salariés. www.union-habitat.org

Le Groupe Banque européenne d'investissement (Groupe BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne, est l'institution de financement à long terme de l'UE. En 2025, il a signé 100 milliards d'euros de nouveaux financements, dont 13 milliards d'euros en France. Dans le domaine du logement, le Groupe BEI travaille avec la Commission européenne, les gouvernements nationaux, les villes, les banques nationales de développement et les intermédiaires financiers afin de renforcer le soutien au secteur. Le Groupe BEI a lancé un [Plan d'action pour le logement abordable et durable](#), qui vise à porter les financements dans toute l'Europe à 6 milliards d'euros en 2026, à offrir un accompagnement de bout en bout et à accélérer la mise en œuvre de solutions sur le marché. Le Groupe a travaillé avec ses partenaires à la création du portail en ligne « [Plus de logements. De meilleurs logements](#) », qui a été approuvé par la Commission européenne comme une première étape vers la plateforme d'investissement paneuropéenne.

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement dotée d'un mandat exclusivement social confié par ses 43 pays membres. La CEB finance des investissements et fournit une assistance technique dans l'ensemble des secteurs sociaux, tout en mettant l'accent sur des solutions intégrées et sur les besoins des personnes à faibles revenus et vulnérables, ainsi que sur les dimensions sociales du changement climatique et de l'environnement. La CEB peut également mobiliser ses ressources pour cofinancer et/ou assurer le financement relais d'investissements financés par l'Union européenne. Dans le secteur du logement, la Banque finance des logements locatifs non ségrégatifs et accessibles (construction, rénovation, reconstruction et acquisition) ; l'accès à la propriété (par exemple, les prêts immobiliers sociaux) ; ainsi que des solutions d'hébergement d'urgence. Parmi ses partenaires potentiels figurent les gouvernements, les collectivités locales et régionales, les banques publiques et privées, les organisations à but non lucratif et d'autres acteurs. [CEB : la banque de développement social pour l'Europe | CEB](#)

Contact presse

Ministère de la Ville et du Logement : presse@logement.gouv.fr

Groupe Caisse des Dépôts : Aurélie Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Union sociale pour l'habitat : Anne Dechaumont – anne.dechaumont@union-habitat.org – 07 64 57 85 66

Banque européenne d'investissement (BEI) : Andrea Morawski – a.morawski@eib.org – +352 691 284349

Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) : Michelle Gyeney – michelle.gyeney@coebank.org – 01 47 55 71 13